

STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive (fiche nationale)

RNCP38698 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	118, 335, 411
Formacode(s)	15436, 12087, 14454, 43070
Code(s) ROME	G1204, L1401, G1403, K2401, K2402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE · SIRET : 19251215000363

UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010

UNIVERSITE PARIS-SACLAY · SIRET : 13002602400054

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD) · SIRET : 19660437500010

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) · SIRET : 19640251500270

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO) · SIRET : 19290346600014

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE DE TOULON · SIRET : 19830766200017

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III · SIRET : 19311384200010

UNIVERSITE DES ANTILLES · SIRET : 19971585500011

UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE · SIRET : 19931238000017

UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE · SIRET : 19421095100423

UNIVERSITE JEAN MONNET (EPSCP) · SIRET : 93850168100010

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES · SIRET : 13001848400019

UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation et 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	39992626000049	Former
CENTRE DE FORMATION APPRENTIS UNIVERSITAIRE ALSACE	19681166500393	Former et organiser l'évaluation
CFA	13002979600260	Former
FORMA SUP ARL	43903961100025	Former
FORMASUP NORD-PAS DE CALAIS	42813525500050	Former
FORMASUP PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	39391439500057	Former
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention, et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Evaluation et analyse de la pratique et les performances sportives et para-sportives de haute performance
- Conception et optimisation des stratégies et des dispositifs d'entraînement sportif et para-sportif de performance
- Gestion et coordination d'un projet sportif et para-sportif au service de la performance
- Management, encadrement et formation au service du projet sportif et para-sportif de performance
- Évaluation du projet sportif et para-sportif de la structure

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques de la mention :
- Concevoir des protocoles de mesure pour évaluer la performance dans le cadre de l'entraînement, de la compétition et du projet sportif en utilisant des outils adaptés, en vue d'assurer une évaluation précise et pertinente.
 - Évaluer des facteurs de la performance en utilisant des outils technologiques au service du projet de performance, afin de recueillir des données fiables pour orienter les décisions et les actions.
 - Développer de nouveaux tests de mesure des facteurs de la performance (recherche et développement), en vue d'innover et d'adapter les méthodes d'évaluation aux besoins spécifiques.
 - Produire une évaluation systémique et une caractérisation individuelle en quantifiant les facteurs de la performance des sportifs, pour obtenir une vision holistique et individualisée des compétences et des besoins.
 - Analyser les résultats des évaluations ainsi que l'évolution des performances dans les disciplines sportives pour modéliser et optimiser la performance et entraîner les pratiquants, en vue d'améliorer les stratégies d'entraînement et d'atteindre les objectifs de performance.
 - Développer des protocoles d'évaluation originaux des projets de la structure (recherche et développement), en vue d'innover et d'adapter les méthodes d'évaluation aux besoins spécifiques.
 - Contribuer à la mise en œuvre de projets de recherche et de développement.
 - Établir une programmation pluriannuelle précisant les objectifs sportifs et les moyens nécessaires pour les atteindre, en vue de formuler une stratégie détaillée orientée vers la réalisation des objectifs fixés.
 - Concevoir une planification, une programmation et des méthodes pour optimiser le potentiel des athlètes, en vue d'établir des stratégies structurées visant à maximiser les performances individuelles et collectives.
 - Favoriser l'autonomie de l'athlète afin de préserver sa santé et son intégrité physique et psychologique, pour développer une autonomie durable et garantir le bien-être global de l'athlète.
 - Adapter les méthodes d'entraînement en prenant en compte les environnements et les changements vis-à-vis de l'urgence climatique, en vue de personnaliser les approches d'entraînement en fonction des conditions climatiques changeantes et des enjeux environnementaux.
 - Construire un projet de développement soutenable et adapté aux évolutions de l'environnement de la structure et à ses potentialités, en vue de mettre en œuvre une stratégie proactive d'adaptation.
 - Concevoir des stratégies innovantes pour s'adapter aux évolutions du contexte, afin d'anticiper et de répondre de manière créative aux changements environnementaux.
 - Construire un cadre éthique, accessible et en assurer la diffusion et le respect, pour établir un environnement

éthique, transparent et conforme aux normes.

- Élaborer un plan de développement du projet interne de la structure sportive, en vue de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des objectifs de croissance.
 - Coordonner les ressources humaines autour du projet sportif, en vue d'optimiser les compétences et le potentiel des membres de l'équipe.
 - Gérer les budgets autour du projet sportif, en vue d'assurer une allocation judicieuse des ressources financières.
 - Concevoir et adapter les séances d'entraînement en anticipant les conditions favorables à la sécurité, à la santé et au public en situation de handicap, afin d'assurer des séances inclusives.
 - Superviser le projet de développement des différents facteurs de la performance, en vue d'optimiser les capacités individuelles et collectives des sportifs.
 - Coordonner des équipes d'entraîneurs, de préparateurs physiques, de préparateurs mentaux dans le cadre d'un plan de formation, pour assurer une collaboration efficace et orientée vers le développement des compétences.
 - Organiser des dispositifs de formation des collaborateurs tout au long de la vie, en vue de maintenir et d'actualiser les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions.
 - Garantir un cadre favorable à la préservation de l'intégrité mentale, physique et affective du sportif, pour créer un environnement propice au bien-être et à la santé globale des athlètes.
 - Manager une équipe pluridisciplinaire, en vue d'optimiser le projet sportif.
 - Gérer des ressources humaines en vue d'assurer une gestion efficace, soutenable et inclusive (situation de handicap...) du projet sportif.
 - Analyser la cohérence et la pertinence des différents projets sportifs de la structure au regard des caractéristiques des pratiquants, des objectifs de performance déterminés et de leurs besoins spécifiques, afin d'optimiser l'adéquation entre les programmes et les attentes des participants.
 - Évaluer les différents programmes selon les différentes catégories de publics au regard des différents profils et niveaux de compétition, pour garantir une adaptation précise des interventions aux spécificités de chaque groupe.
 - Concevoir des préconisations pour le suivi des programmes par l'utilisation d'outils et la mise en place de batteries d'indicateurs, en vue de mettre en œuvre un suivi efficace et orienté vers l'atteinte des objectifs fixés.
 - Faire évoluer les programmes en fonction des nouvelles connaissances et outils d'analyse, pour actualiser les interventions et les ajuster en permanence en fonction des avancées dans le domaine sportif.
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP38698BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité

d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC05 — Evaluer et analyser la pratique et les performances sportives et para-sportives de haute performance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir des protocoles de mesure pour évaluer la performance dans le cadre de l'entraînement, de la compétition et du projet sportif en utilisant des outils adaptés, en vue d'assurer une évaluation précise et pertinente.
- Évaluer des facteurs de la performance en utilisant des outils technologiques au service du projet de performance, afin de recueillir des données fiables pour orienter les décisions et les actions.
- Développer de nouveaux tests de mesure des facteurs de la performance (recherche et développement), en vue d'innover et d'adapter les méthodes d'évaluation aux besoins spécifiques.
- Produire une évaluation systémique et une caractérisation individuelle en quantifiant les facteurs de la performance des sportifs, pour obtenir une vision holistique et individualisée des compétences et des besoins.
- Analyser les résultats des évaluations ainsi que l'évolution des performances dans les disciplines sportives pour modéliser et optimiser la performance et entraîner les pratiquants, en vue d'améliorer les stratégies d'entraînement et d'atteindre les objectifs de performance.
- Développer des protocoles d'évaluation originaux des projets de la structure (recherche et développement), en vue d'innover et d'adapter les méthodes d'évaluation aux besoins spécifiques.
- Contribuer à la mise en œuvre de projets de recherche et de développement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC06 — Concevoir et optimiser des stratégies et des dispositifs d'entraînement sportif et parasportif de performance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Établir une programmation pluriannuelle précisant les objectifs sportifs et les moyens nécessaires pour les atteindre, en vue de formuler une stratégie détaillée orientée vers la réalisation des objectifs fixés.
- Concevoir une planification, une programmation et des méthodes pour optimiser le potentiel des athlètes, en vue d'établir des stratégies structurées visant à maximiser les performances individuelles et collectives.
- Favoriser l'autonomie de l'athlète afin de préserver sa santé et son intégrité physique et psychologique, pour développer une autonomie durable et garantir le bien-être global de l'athlète.
- Adapter les méthodes d'entraînement en prenant en compte les environnements et les changements vis-à-vis de l'urgence climatique, en vue de personnaliser les approches d'entraînement en fonction des conditions climatiques changeantes et des enjeux environnementaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC07 — Gérer et coordonner un projet sportif et para-sportif au service de la performance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Construire un projet de développement soutenable et adapté aux évolutions de l'environnement de la structure et à ses potentialités, en vue de mettre en œuvre une stratégie proactive d'adaptation.
- Concevoir des stratégies innovantes pour s'adapter aux évolutions du contexte, afin d'anticiper et de répondre de manière créative aux changements environnementaux.
- Construire un cadre éthique, accessible et en assurer la diffusion et le respect, pour établir un environnement éthique, transparent et conforme aux normes.
- Élaborer un plan de développement du projet interne de la structure sportive, en vue de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des objectifs de croissance.
- Coordonner les ressources humaines autour du projet sportif, en vue d'optimiser les compétences et le potentiel des membres de l'équipe.
- Gérer les budgets autour du projet sportif, en vue d'assurer une allocation judicieuse des ressources financières.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC08 — Manager, encadrer et former au service du projet sportif et para-sportif de performance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et adapter les séances d'entraînement en anticipant les conditions favorables à la sécurité, à la santé et au public en situation de handicap, afin d'assurer des séances inclusives.
- Gérer des ressources humaines en vue d'assurer une gestion efficace, soutenable et inclusive (situation de handicap...) du projet sportif.
- Superviser le projet de développement des différents facteurs de la performance, en vue d'optimiser les capacités individuelles et collectives des sportifs.
- Coordonner des équipes d'entraîneurs, de préparateurs physiques, de préparateurs mentaux dans le cadre d'un plan de formation, pour assurer une collaboration efficace et orientée vers le développement des compétences.
- Organiser des dispositifs de formation des collaborateurs tout au long de la vie, en vue de maintenir et d'actualiser les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions.
- Garantir un cadre favorable à la préservation de l'intégrité mentale, physique et affective du sportif, pour créer un environnement propice au bien-être et à la santé globale des athlètes.
- Manager une équipe pluridisciplinaire, en vue d'optimiser le projet sportif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38698BC09 — Évaluer le projet sportif et para-sportif de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la cohérence et la pertinence des différents projets sportifs de la structure au regard des caractéristiques des pratiquants, des objectifs de performance déterminés et de leurs besoins spécifiques, afin d'optimiser l'adéquation entre les programmes et les attentes des participants.
- Évaluer les différents programmes selon les différentes catégories de publics au regard des différents profils et niveaux de compétition, pour garantir une adaptation précise des interventions aux spécificités de chaque groupe.
- Concevoir des préconisations pour le suivi des programmes par l'utilisation d'outils et la mise en place de batteries d'indicateurs, en vue de mettre en œuvre un suivi efficace et orienté vers l'atteinte des objectifs fixés.
- Faire évoluer les programmes en fonction des nouvelles connaissances et outils d'analyse, pour actualiser les interventions et les ajuster en permanence en fonction des avancées dans le domaine sportif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Entraîneur sportif spécialisé
- Préparateur physique
- Préparateur nutritionnel
- Préparateur mental
- Coach personnel spécialisé (physique, mental)
- Directeur technique sportif
- Cadre de structure privée à objectif sportif (évaluation de la performance)
- Manager sportif
- Consultant auprès d'organisations sportives ou d'athlètes
- Ingénieur de recherche en sciences du sport
- Cadre Recherche et Développement dans un service R&D à caractère sportif

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La carte professionnelle attribuée à la suite de l'obtention de la Licence Entraîneur sportif donne les prérogatives d'entraînements sportifs dans la/les disciplines de spécialité.

Article L212-1 du code des sports

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche

Salaire médian (mensuel)	2 052 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 568
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	47 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 772 €
Selon la branche	7 128 € – 8 163 €
Prise en charge	Branches concernées
7 772 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 163 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 023 €	CPNEF du golf
7 128 €	CPNEF Sport

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP32169

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lorraine.fr/>
<http://www.ens-rennes.fr/>
<https://www.univ-nantes.fr/>
<https://www.u-picardie.fr/>
<https://www.univ-brest.fr/>
<https://www.univ-lyon1.fr/>
<https://univ-cotedazur.fr/>
<https://www.univ-amu.fr/>
<https://www.univ-fcomte.fr/>
<https://www.u-bordeaux.fr/>
<https://www.u-bourgogne.fr/>
<https://www.univ-lille.fr/>
<https://www.umontpellier.fr/>
<https://www.univ-pau.fr/>
<https://www.univ-perp.fr/>
<https://www.univ-rouen.fr/>
<https://www.unistra.fr/>
<https://www.univ-tln.fr/>
<http://www.univ-ag.fr/>
<https://www.univ-st-etienne.fr/>
<https://u-paris.fr/>
<https://www.univ-paris13.fr/>
<https://www.u-pec.fr/>
<https://www.universite-paris-saclay.fr/>
<https://www.univ-rennes2.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/>
<https://www.unicaen.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38698/>

Où se former

Formations référencées	18
Organismes	15
Régions couvertes	10
Prix indicatif	450 € – 12 600 €
Durée	100 – 1599 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	7
Organismes gestionnaires (CFA)	6
Organismes formateurs	7
Régions couvertes	5
Départements couverts	7
Organismes certifiés Qualiopi	7
Sessions	de 08/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	114
Parcours menés à terme	52
Taux d'achèvement	46 %
Période	05/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	135
Montant total engagé	309 684 €
Coût moyen par dossier	2 294 €
Durée moyenne	205 h
Période	05/2024 – 09/2026
France compétences	54 %
Reste à charge titulaire	37 %
État	4 %
France Travail	2 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	1 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.